

DOSSIER DOCUMENTS RESSOURCES

Ce dossier contient 4 pages, numérotées de 1 / 4 à 4 / 4

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE REPARATION

Article 1 - ORDRE DE REPARATION

Sauf stipulations contraires et écrites n'emportant modifications que sur des points précis, nos réparations sont à faire aux conditions suivantes :

*A la réception d'un véhicule dans les ateliers du réparateur, il est établi un Ordre de Réparation.

*Dès sa signature par le propriétaire ou son mandataire, l'Ordre de Réparation établi en double exemplaire constitue un Bon de Commande; Chacune des parties concernées, réparateur et client en reçoit un exemplaire.

L' O.R. constitue un bon de commande de prestation de service et d'achat des pièces induites à la réparation.

Article 2 - ENGAGEMENT JURIDIQUE DES PARTIES

Le réparateur s'engage à- effectuer les travaux demandés.

- respecter les délais de livraison, sauf cas de force majeure tels que difficultés d'approvisionnement ou difficultés particulières décelées sur le véhicule du client ou d'un autre client.

Le client s'engage à

- respecter le rendez-vous fixé pour prendre livraison de son véhicule.

- acquitter, à la livraison du véhicule, le montant de la facture résultant des travaux demandés.

En cas d'empêchement pour respecter ce rendez-vous, client comme réparateur s'engagent à s'avertir téléphoniquement.

Article 3 - EXÉCUTION DES TRAVAUX

3 1 Le réparateur s'engage à effectuer les travaux demandés selon les règles de l'art en application des tarifs affichés, appliqués aux barèmes de temps et selon le prix des pièces catalogue en vigueur au jour de la commande. Le client peut librement consulter sur demande ces catalogues. L'attention du client est cependant attirée sur le fait que le coût de l'Ordre de Réparation déterminable en application de ces facteurs pourrait être majoré de plein droit dans une limite 10 % en application du paragraphe 3.2 ci-après.

3 2 De par l'obligation de sécurité et de bonne exécution des travaux qui incombe au réparateur, celui-ci pourra à l'occasion de la réalisation des travaux demandés, exécuter de son propre chef les opérations qu'il estimerait nécessaires pour la sécurité ou la bonne marche du véhicule.

3 3 Toutefois, si le montant des travaux doit dépasser de 10 % le montant correspondant à l'Ordre de Réparation initial , le réparateur doit en informer au préalable le client qui devra confirmer son accord par écrit.

Le client a le droit de refuser, il doit dans ce cas signer une décharge de responsabilité au réparateur car la réparation ne serait pas complète : le réparateur ne peut être tenu responsable des aléas susceptibles d'affecter le véhicule.

Article 4 PIÈCES RÉPARÉS

Les pièces dont le remplacement a été payé par le client sont à sa disposition lors de la livraison de son véhicule. Elles sont restituées s'il en a fait la demande sur l'O.R. à l'exception de celles remplacées en échange standard et en garantie.

Article 5 CONSIGNE

Les objets de valeur qui pourraient se trouver dans le véhicule doivent être conservés par le client durant la réparation ou confiés à la réception du réparateur en consigne et contre décharge avant la prise en charge du véhicule à l'atelier.

Article 6 LE DEVIS

Il peut être établi à la demande du client un devis des réparations à effectuer sur son véhicule.

Ce devis pourra selon le désir exprimé par le client :

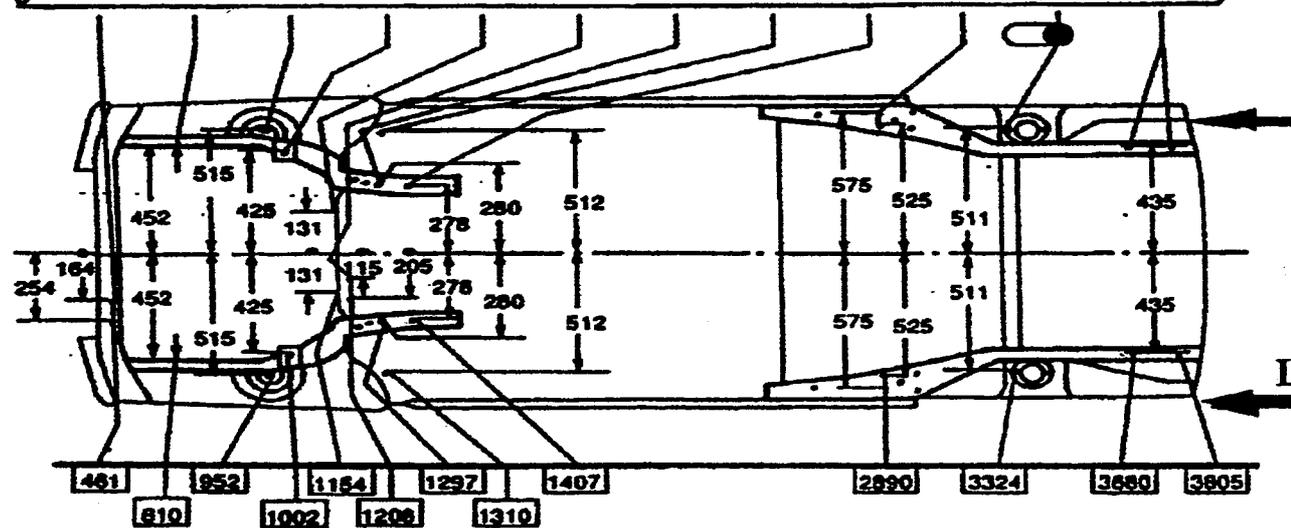
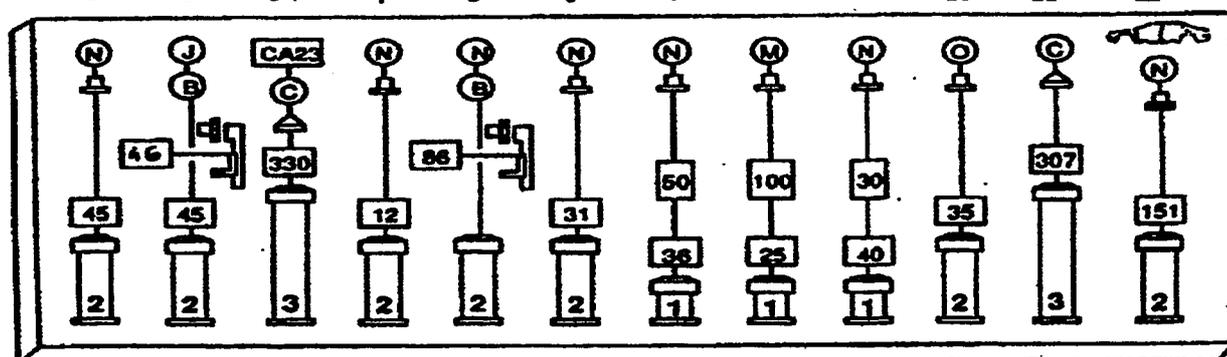
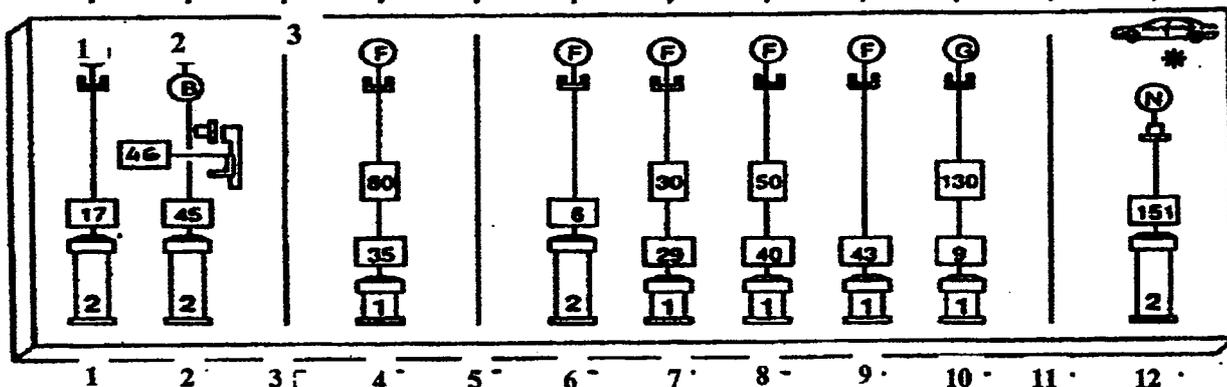
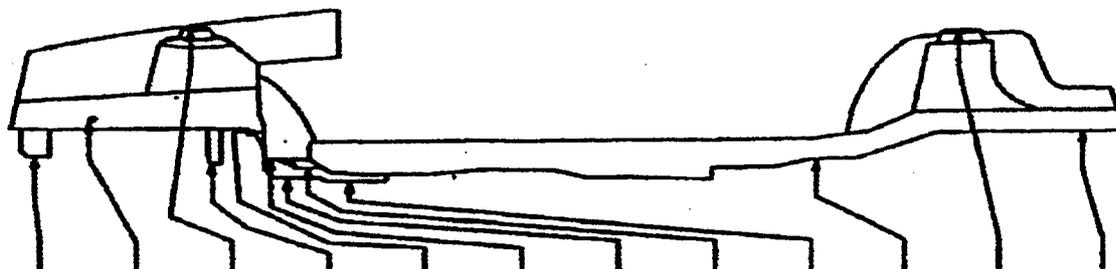
- Constituer une estimation globale, sans démontage, qui sera facturée forfaitairement selon les tarifs en vigueur.

- Constituer une estimation détaillée, les frais de réalisation du devis sont alors facturés.

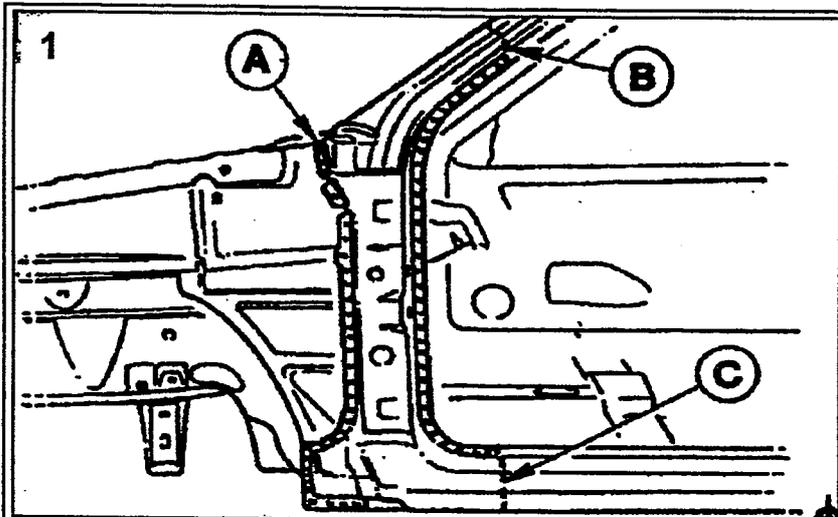
Aucune des réparations estimées par le réparateur ne sera entreprise par lui sur simple devis, si elle n' a pas fait l'objet d'un Ordre de Réparation, lequel vaut acceptation du devis par le client.

CELETTE METRO 2000

FORD FIESTA 89



FICHE TECHNIQUE ECHANGE DU PIED DE CAISSE



PIED DE CAISSE

Remplacement partiel.

(Aile, porte, pare brise, garnissage de sécurité, capot moteur et charnières déposées).

Le pied de caisse A se compose d'une tôle extérieure et d'une tôle intérieure ainsi que d'un renfort placé entre les deux.

A. Brasure - B Ligne de découpe supérieure (renfort) - C Ligne de découpe inférieure (renfort).

La ligne de découpe inférieure peut également être située immédiatement après la partie détériorée.

Déposer le profilé d'étanchéité, la plaque de seuil et le siège.

Dégager le tapis de sol et le faisceau électrique.

Dégager le faisceau électrique de pied de caisse.

Éliminer les tampons anti-bruit et la protection du soubassement.

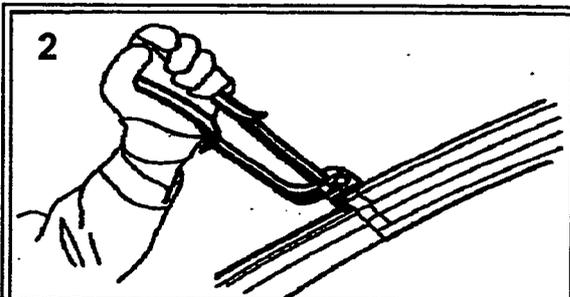
Dégrafer les points de soudure avec une fraise Pickavant.

Découper à la scie alternative le montant supérieur au dessus du renfort du bas de caisse.

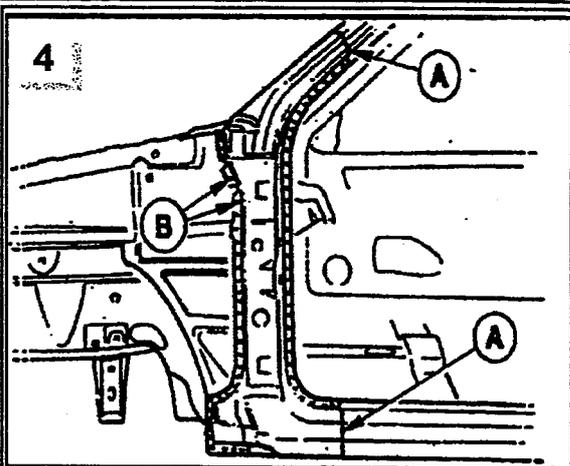
Éliminer le brasage sur l'auvent : utiliser un chalumeau et une brosse métallique.

Déposer le pied de caisse puis planer et nettoyer les profils d'accostage.

Enduire les surfaces de contact de peinture à base de zinc.



A l'aide d'un marteau et d'un tas, dresser les plans d'assemblage et réaliser le soyage (10 à 20 mm)



Assemblage du pied de caisse

Présenter la pièce neuve après application de la protection anti-corrosion.

Fixer la pièce à l'aide de pinces étiau.

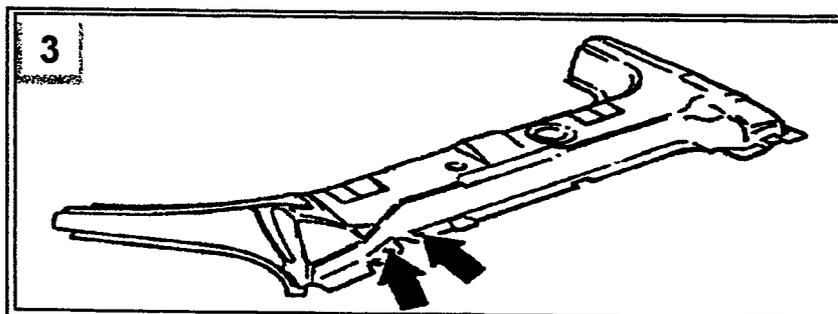
Souder par points la pièce neuve.

Souder les liaisons en A à l'arc sous gaz.

Effectuer les bouchonnages en B.

Exécuter un glacis d'étain aux endroits des soudures.

Traiter les corps creux à la cire liquide.



Mettre la tôle à nu le long des plans de raccordement sur le montant A; utiliser une brosse métallique.

Percer Diam 6 aux liaisons précisées avec les flèches afin d'effectuer un bouchonnage à l'arc électrique sous gaz.

FICHE TECHNIQUE DU MASTIC POLYESTER

CES PRODUITS SONT DESTINES UNIQUEMENT A LA PEINTURE DE VEHICULES PAR DES PROFESSIONNELLS

Le **Mastic universel** (P551-1060) est un mastic polyester à deux composants convenant au bouchage des rayures ou défauts. Sa formule unique donne une excellente adhérence sur tout support métallique ainsi qu'une grande facilité d'application et de ponçage. Le **Mastic universel** peut facilement s'appliquer en couches épaisses qui sèchent rapidement et sont alors prêtes, après ponçage, à être recouvertes d'une sous-couche ICI Autocolor.

PRODUITS

P551-1060 Mastic universel
P275-241 Durcisseur

USAGES PRÉVUS

Ces produits sont destinés uniquement à la peinture des véhicules automobiles par les professionnels, après s'être d'abord référé à la fiche hygiène et sécurité.

SUPPORTS

Le **Mastic universel** peut être appliqué directement sur les finitions d'origine (sauf les finitions acryliques thermoplastiques), l'acier nu, l'acier galvanisé, l'aluminium et les plastiques en fibre de verre. Dans tous les cas, le support doit être très bien poncé avec un abrasif à gros grain (p 80-120).

Dérouiller et dégraisser le métal nu et les finitions d'origine et poncer avec du papier abrasif P 80-120, à la main ou à la machine. Essuyer soigneusement au **Nettoyant de surface** (P 850-14) ou **Nettoyant de surface lent** (P850-1402) après ponçage.

Si la finition d'origine est de l'acrylique thermoplastique décaper alors jusqu'au métal nu.

PROCÈDE

Rapport de mélange



Le temps de séchage et la durée de vie du mastic varient considérablement selon la température de l'atelier et de la quantité d'activateur utilisée. Dans le tableau ci-dessous, 50 g de mastic correspondent approximativement à une balle de 3,5cm de diamètre.

P551-1060	P275-241	Température de l'atelier	
1 00g	3%	5 - 10° C	
1 00g	2%	10 - 20° C	
1 00g	11/1,	Plus de 20° C	

La durée de vie mastic est d'environ 4 minutes.

Application



Le **Mastic universel** peut être appliqué en couches épaisses. Pour des défauts très profonds, il est préconisé d'appliquer plusieurs couches épaisses, en laissant chaque couche sécher avant d'appliquer la suivante. Égrener avec du papier P80-PI20 avant d'appliquer la couche suivante.

Séchage



Le **Mastic universel** peut être poncé au bout de 15 à 20 minutes à une température ambiante de 20° C.

Ponçage



Le **Mastic universel** est extrêmement facile à poncer. Pour de meilleurs résultats, terminer avec les grains suivants :
Papier sec P 120 - PI 80

Recouvrement

Le **Mastic universel** peut être recouvert, après ponçage, de n'importe quelle sous-couche ICI Autocolor.

CONSEILS D'UTILISATION

1 Le **Mastic universel** peut être appliqué sur l'impression apprêt sans chromate (P565-713). Il ne faut pas recouvrir le **Mastic universel** avec d'autres impression-apprêts phosphatés.

2. Il ne faut pas appliquer le **Mastic universel** entre deux couches de peinture de type acrylique à un composant.

3 Nettoyer immédiatement les équipements après l'utilisation (avec du solvant de nettoyage ou un diluant fort, par exemple P851-396).

4 Ne pas dépasser le taux d'activation de 3%.